



Envoyé en préfecture le 16/11/2021  
Reçu en préfecture le 16/11/2021  
Affiché le  
ID : 063-216300467-20211116-03112021\_46-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 NOVEMBRE 2021**

Nombre de Conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt et un et le trois novembre à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Boudes, convoqués le 28 octobre 2021, se sont réunis à la salle communale, sous la présidence de Madame le Maire Aurélia NUÑEZ-ORTIN.

	Présent	Heure d'arrivée	Absent excusé	Procuration	Absent non excusé
Daniel AUDEBERT	✓				
Boris BOY	✓				
Daisy CHABAUD	✓				
Samuel GATINOIS	✓				
Jean LEVEZAC	✓				
Aurélia NUÑEZ-ORTIN	✓				
Valérie QUINET	✓				
Catherine SAUTEREAU			✓	Valérie QUINET	
Annie SAUVAT					✓
Sandra VALENTIN	✓				

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Jean LEVÉZAC est désigné pour remplir cette fonction.*

**03.11.2021/46**

**Poursuite de l'élaboration d'un PLU**

**VU** la délibération du conseil municipale de la commune de Boudes en date du 28 avril 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Boudes ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2016 portant création de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire et validant ses statuts, notamment la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre la procédure prescrite par la commune afin d'assurer une gestion satisfaisante de l'urbanisme du territoire pour les années à venir ;



Envoyé en préfecture le 16/11/2021  
Reçu en préfecture le 16/11/2021  
Affiché le  
ID : 063-216300467-20211116-03112021\_46-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 NOVEMBRE 2021**

*Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants d'autoriser la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire à poursuivre la procédure d'élaboration du PLU.*

*Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.*

Certifié exécutoire, le	<b>16 11 21</b>	Fait à BOUDES, le 10/11/2021
Compte tenu de la transmission en Préfecture, le		
Et de la publication,	<b>16 11 21</b>	
	<b>16 11 21</b>	
		Madame Le Maire, Anélia NUÑEZ-ORTIN